



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :

le 17 janvier 2019

Convocation des conseillers :

le 17 janvier 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 25 janvier 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés :

Le Conseil Communal;

Objet : 12. Subsidés extraordinaires ; décision

Vu les lettres de différentes associations de la Ville demandant une subvention extraordinaire pour leurs activités;

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose d'accorder une subvention adéquate;

Vu les articles afférents des dépenses ordinaires des budgets de l'exercice 2018 prévoyant des crédits suffisants pour faire face aux dépenses;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**décide
à l'unanimité**

d'accorder les subsidés extraordinaires suivants:

Demandeur:

Harmonie Municipale Esch-sur-Alzette a.s.b.l. - Remboursement des frais d'inscription au Conservatoire

Montant:

5.850,00 €

Demandeur:

Projet Old but Gold - Factures du matériel

Montant:

198,01 €

Demandeur:

Fondation Kiwanis - Concert Vivace

Montant:
1.700 €

en séance

date qu'en tête